
Destinataires : À tous les gestionnaires et chefs de département

Date : 12 mars 2020

Objet : **Masques N95 : Précisions sur les mesures temporaires pour les « fit test » et la barbe**

Voici quelques précisions du point de vue administratif et de la gestion du personnel, en lien avec la note « Masques N95 : mesure temporaire pour les « fit test » et la barbe ».

Séances de « fit test »

Des séances de « fit test » pour les N95 se poursuivront tout au long de l'application des mesures temporaires citées dans la note à cet effet.

Pour les gestionnaires dans les services ciblés par le CHUM pour l'utilisation du masque N95 (voir tableau au verso), il est important d'inscrire prioritairement aux séances de « fit test » :

- le personnel ayant à l'utiliser dans certaines de leurs tâches et qui n'ont pas eu de « fit test »
- les employés qui n'ont pas eu de renouvellement de « fit test » depuis 5 ans.

Les employés qui jugent que leur visage aurait changé significativement depuis leur dernier « fit test » peuvent également être inscrits.

Pour toute question à ce sujet contacter le service de prévention SST au poste 8340

Une barbe rasée, pour votre sécurité

Comme vous le savez, les employés de la santé ont l'obligation en vertu de l'article 49 de la Loi sur la santé et sécurité du travail (LSST), non seulement de prendre les mesures requises pour protéger leur santé et sécurité, mais aussi celles des autres personnes qui se trouvent dans le milieu de travail, ceci incluant notamment l'équipement de protection individuel (EPI) et le lavage des mains.

Ainsi, les employés des services ciblés dont certaines fonctions nécessitent le port du masque N95 doivent **avoir la barbe rasée avant leur quart de travail** en cette période d'épidémie afin d'être prêts à toute éventualité.

Nous vous rappelons qu'il y a défaut d'étanchéité en cas de pilosité faciale.

Bien que le port de la barbe constitue un droit fondamental protégé par la *Charte des droits et libertés de la personne*, certains tribunaux ont reconnu que l'intérêt du public doit primer sur les droits individuels dont celui-ci. Il en va de la sécurité de tous.

Toutefois, vous devrez effectuer l'ensemble des activités requises dans le cadre de vos fonctions régulières.

Direction Générale

Services appelés à utiliser les masques N95:	Code(s) administratif(s):	Personnel ciblé:
Bloco opératoire	62800	Tout le personnel, excluant les agents administratifs.
Centre d'oncologie	86101	Tout le personnel affecté à la gestion des déversements des produits cytotoxiques.
Chirurgie d'un jour	69071	Tout le personnel, excluant les agents administratifs.
Clinique de chirurgie ORL	63053	Tout le personnel effectuant le traitement des condylomes par électrocautéère.
Clinique de gynéco-obstétrique	63020	Tout le personnel de la colposcopie effectuant le traitement des condylomes par électrocautéère.
Clinique de médecine Dermatologie	63052	Tout le personnel effectuant le traitement des condylomes par électrocautéère.
Clinique dentaire (laboratoire) C.08	65053	Tout le personnel affecté à la manipulation des poudres pour la préparation des pâtes servant à fabriquer les moules.
Électrophysiologie	67100	Tout le personnel effectuant les ECG, EMG, EEG et ÉCHO CARDIAQUE sur les unités ciblées pour le port du masque N95.
Endoscopie (bloco)	67705	Tout le personnel, excluant les agents administratifs.
Équipe volante	69800	Toutes les infirmières, infirmières auxiliaires et préposées travaillant sur les unités ciblées pour le port du masque N95.
Ergothérapie	68800	Tous les ergothérapeutes.
Gestion des menus	85541	Tout le personnel travaillant sur les unités ciblées pour le port du masque N95.
Grands brûlés 8e Nord	69700	Tout le personnel, excluant les agents administratifs.
Gynéco-oncologie 12e Sud	69621	Tout le personnel affecté à la gestion des déversements des produits cytotoxiques.
Héματο-oncologie 14e Nord	69640	Tout le personnel affecté à la gestion des déversements des produits cytotoxiques.
Hémodialyse	67910	Tout le personnel, excluant les agents administratifs.
Hémodynamie	67511	Tout le personnel, excluant les agents administratifs.
Hygiène salubrité	66440	Tout le personnel travaillant sur les unités ciblées pour le port du masque N95.
Inhalothérapie	63524, 63562 & 62630	Tous les inhalothérapeutes.
Isolément respiratoire (pneumologie) 18e Sud	69891	Tout le personnel, excluant les agents administratifs.
Laboratoires Autres	9998, 66700 & 88020	Tout le personnel effectuant les tâches nécessitant d'entrer dans le laboratoire NC3.
Laboratoires Biologie moléculaire	66900 & 66700	Tout le personnel, excluant les agents administratifs.
Laboratoires Cytologie	66500 & 66700	Tous les cytologistes.
Laboratoires Microbiologie	66702 & 66700	Tout le personnel, excluant les agents administratifs.
Laboratoires Pathologie	66440 & 66700	Tout le personnel, excluant les agents administratifs, qui effectue les autopsies et/ou manipulent des spécimens à l'état frais sans ESB.
Laboratoires Pathologie	66440 & 66700	Personnel affecté au poste de vidange de formol (masque à cartouches).
Médecine interne (phase 3)		
Médecine nucléaire	67850	Tout le personnel, excluant les agents administratifs.
Médecins, résidents & externes	9999	Tout le personnel pouvant avoir des contacts avec des patients des unités ciblées pour le port du masque N95.
Mère-enfant et obstétrique	63600, 63630 & 63650	Tout le personnel, excluant les agents administratifs. Inclus également le personnel de la clinique de gynéco-obstétrique allant à l'unité d'obstétrique.
Neurophysiologie	67101	Tout le personnel effectuant les ECG, EMG, EEG et ÉCHO CARDIAQUE sur les unités ciblées pour le port du masque N95.
Nutrition clinique	85530	Tout le personnel travaillant sur les unités ciblées pour le port du masque N95.
Orthophonie	68620	Tout le personnel pouvant avoir des contacts avec des patients des unités ciblées pour le port du masque N95 dans un contexte particulier : évaluation dysphasie (déglutition en contexte d'expiration).
Pharmacie	68041	Personnel affecté aux interventions de déversements de médicaments antinéoplasiques (masque à cartouches).
Pharmacie	68041	Tout le personnel travaillant au BCM ou sur les unités ciblées pour le port du masque N95 ou préparent les antinéoplasiques.
Pharmaciens	68040	Tout le personnel pouvant avoir des contacts avec des patients des unités ciblées pour le port du masque N95.
Physiologie respiratoire	66110	Tout le personnel incluant les inhalothérapeutes, mais excluant les agents administratifs.
Physiothérapie	68700	Tout le personnel, excluant les agents administratifs.
Prélèvement sur unités de soins	66601	Tout le personnel, excluant les agents administratifs.
Prévention des infections	69009	Tout le personnel (conseiller-ère), excluant les agents administratifs.
Psychologie	65640	Tout le personnel (psychologue) qui intervient au chevet d'un patient mis en isolement respiratoire, excluant les agents administratifs.
Radiologie Radiodiagnostic, Ultra-sonographie, Mammographie, Tomodensitométrie, Résonance magnétique, Angio générale & Imagerie administrative	68310, 68320, 68330, 68340, 68350, 68360 & 68390	Tout le personnel effectuant les examens radiologiques sur les unités ciblées pour le port du masque N95.
Salle de réveil	62610	Tout le personnel, excluant les agents administratifs.
Service de perfusion	62612	Tous les perfusionnistes de la chirurgie cardiaque
Services sociaux	65657 & 65658	Tout le personnel pouvant avoir des contacts avec des patients des unités ciblées pour le port du masque N95.
Services techniques des bâtiments (STB) HD & PEA	87032, 87033, 88011, 88013, 88015, 88017 & 88019	Tout le personnel, excluant les agents administratifs.
Soins Intensifs	69320	Tout le personnel, excluant les agents administratifs.
Soins Intensifs cardiaque (USIC) 8e Nord	69300	Tout le personnel, excluant les agents administratifs.
Soins spirituels	63900	Tout le personnel, excluant les agents administratifs.
Stomathérapie	80902	Tout le personnel, excluant les agents administratifs.
Suivi systématique	86200	Tout le personnel pouvant avoir des contacts avec des patients des unités ciblées pour le port du masque N95.
Transport patients	84011	Tout le personnel pouvant avoir des contacts avec des patients des unités ciblées pour le port du masque N95.
Urgence	64201	Tout le personnel, excluant les agents administratifs.